Matmut
ASSURANCES

Matmut Assurances
Société anonyme au capital de 80 703 000 € entièrement libéré
493 147 003 RCS Rouen
Entreprise régie par le Code des Assurances

Siège Social : 66 rue du Sotteville 76100 Rouen
Adresse postale : 76030 Rouen Cedex 1
✆ 02 35 03 68 68

Conditions Particulières
Contrat d'assurance multirisques

N° souscripteur **N° contrat**

01

Numéro national d'identité **Souscripteur** PONTON GUILLAUME

Conditions tarifaires

Genre du véhicule	Zone	Groupe - Classe
VOITURE PARTICULIERE	B	N-14 F

Usage déclaré
ACTIF (Déplacements Privés - Trajet Travail)

Caractéristiques du véhicule Acheté le 26/05/09 avec 32000 km à cette date

Marque	Modèle	N° série	Puissance	N° Minéralogique	Date de 1ère mise en circulation
PORSCHE	BOXSTER 3.2 S		19		03/06

Conducteurs autorisés

(Tous les conducteurs utilisant le véhicule doivent être déclarés)

Garanties accordées			Franchises	Plafonds
Responsabilité civile	A/B	Oui	voir page 2	voir page 2
Dommages accident - Vandalisme	C1	Oui	430 Eur*	voir page 2
Collision - Événements naturels		Oui	430 Eur*	voir page 2
Vol - Tentative de vol VOIR ANNEXE MPVP....	D	Oui	430 Eur*	voir page 2
Incendie, Attentat et Tempête	E	Oui	430 Eur*	voir page 2
Exonérations spécifiques de franchise	F1	Oui		voir page 2
Protection juridique -voir conditions page 2-	F2	Oui		
Indisponibilité du véhicule	F3	Oui		35 €/Jour 10 Jours
Bris de glaces	H	Oui	10% des dommages	voir page 2
Catastrophes naturelles	J	Oui	franchise légale	voir page 2
Catastrophes technologiques	T	Oui		voir page 2
Dommages aux aménagements spéciaux du véhicule et/ou dommages à l'outillage et aux marchandises transportés	K	Non		
Accessoires	DE/C1	Oui	215 Eur	1000 Eur
Assistance aux assurés en déplacement		Oui	Accident 0 km - panne 0 km	
Dommages corporels du conducteur	G1	Oui		voir page 2

Bénéficiaire du capital de base en cas de décès du souscripteur : Cf. art. 33-2-C des Conditions Générales
Indice INSEE (article 9 des Conditions Générales) : au 30/09/08 156.91

* Un montant majoré est applicable si, lors du sinistre, le véhicule est utilisé par un conducteur non autorisé - voir page 2.

Date et heure d'effet 26/05/09 10H00 ➡ Sous réserve que le paiement de la cotisation ne soit pas refusé par l'organisme sur lequel il doit être tiré
Échéance annuelle 1ER JANVIER **Secondaire** 1ER JUILLET

Durée jusqu'au 31/12/09 **avec tacite reconduction annuelle.**
Cotisation annuelle de référence 2645,30 Eur TTC
Cotisation annuelle de contrat 1024,30 Eur TTC Bonus 50% + Bonus Matmut 12% inclus

Des frais (maxi. 7,00 Eur TTC) sont perçus à l'occasion de toute modification.

Contrat Matmut/Smac

Le Souscripteur reconnaît avoir reçu, conformément à l'article L112-2 du Code des Assurances, la fiche d'information sur le prix et les garanties ainsi qu'un exemplaire des Conditions Générales datées de mai 2008, valant projet de contrat, dont il déclare avoir pris connaissance et accepter les termes. Il reconnaît également avoir pris connaissance et accepter le contenu des pages 1 et 2 des présentes Conditions Particulières.

Total
Fait le 16/06/09
B692202

Le Directeur Général

Signature du SOUSCRIPTEUR
Faire précéder de « lu et approuvé »